Du Tenten à la Migaronne

Commune de Villespy *Timestriel : juillet – août – septembre 2015*

Chers amis lecteurs,

L'été est enfin arrivé, période de vacances, de farniente, de sorties : fêtes locales, festivals, balades, visites, baignades…
Profitons-en, mais n'oublions pas, par ces grosses chaleurs, d'être attentifs aux personnes fragiles de notre entourage et de notre voisinage.
Ce bulletin estival vous permettra de passer un moment de détente en voguant sur vos rubriques habituelles. Vous y découvrirez aussi quelques informations pour la rentrée auxquelles nous l'espérons, vous adhérerez.
Nous vous souhaitons de bonnes vacances et une bonne lecture !

Le Comité de rédaction

Fête 2015

N°5

Mairie de Villespy
Tél : 04 68 94 21 16
mairie.villespy@wanadoo.fr
Site : www.villespy.fr
horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi,
vendredi, de 14h à 15h30

Agence postale communale
Tél : 04 68 94 20 00
horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h
samedi, de 9h à 11h30
Dépôt de pain

Ecoles
Villespy : 04 68 94 28 07
Carlipa : 04 68 94 24 33
Cenne-M : 04 68 94 23 61
SGEPI
Tél : 04 68 94 23 51
CCPLM
Tél : 04 68 76 69 40
CIAS
Tél : 04 68 24 72 35
Ordures ménagères
Ramassage mardi matin
Collecte sélective mercredi
Boucherie Bareil
vendredi : 9h-12 ; 15h-19h
samedi : 9h-12h
Epicerie ambulante
Jeudi après-midi
Laiterie EARL Moundy
Jeudi matin

Révision exceptionnelle des listes électorales

Avant les élections régionales du mois de décembre prochain, les inscriptions sur les listes électorales sont rouvertes jusqu'au 30 septembre 2015 (décret n°2015-882 du 17 juillet 2015).

Afin de réduire les coûts et dans un but écologique, nous vous proposons, si vous le souhaitez, de recevoir le bulletin municipal par email.
Pour cela communiquez nous votre adresse, (email mairie : mairie.villespy@wanadoo.fr

Construction des «Quatre cannelles »

Le village de Villespy, et son hameau de Fitou, se sont développés, à n'en pas douter autour, de ce point d'eau abondant et intarissable que nous appelons les « Quatre cannelles », du nombre des jets qui jaillissent de la petite construction.

Cette source est en fait une résurgence d'une rivière souterraine qui serpente dans les « calcaires de Montolieu », comme les géologues nomment cette formation.

L'implantation des populations date vraisemblablement des temps préhistoriques si l'on en croit le toponyme « Fitou » qui renvoie à une « grande pierre », posée en dolmen ou plantée en menhir.

Pour les gens de Villespy, habitués de le voir, il semble que ce petit édifice soit là depuis des temps immémoriaux, et pourtant, comme toute construction, elle a son histoire dont nous avons trouvé une partie dans le registre des délibérations de la communauté de Villespy déposé aux archives de l'Aude sous la côte 439 1D1.

Comme un véritable drame classique, cet épisode de notre Histoire s'est déroulé en cinq actes que nous allons vous raconter.

Acte I – A qui le marché ?

Le 27 août 1758 après midi, dans la maison commune située à l'entrée de la rue Droite (rue de la Ville), côté tour, Jean Embry, 1er consul -ancêtre de notre maire-, Guilhaum Bac, 2e consul et Paul Larrieu, 3e consul, réunissent les membres du Conseil politique* -ancêtre de notre conseil municipal- composé d'Antoine Cambon, autre Jean Embry, Raymond Embry, Arnaud Pezé, Jean Aubert, Michel Samary, Pierre Teysseyre, François Castilhon, Paul Lafitte, François Chavaud, Anicet Garros, curé du lieu, et Me Cabanis, notaire de St Papoul, greffier, c'est-à-dire secrétaire. L'Intendant de Lauragais est aussi présent, à cette occasion.

*Voir Chartes de franchises du Lauragais par Ramière de Fortanier pp. 64-65

La fontaine et le couvert de l'horloge ont besoin de réparations, Monsieur de Villeneuve, Intendant, a donné son accord, le 11 août courant.

Ils écoutent donc Bernard Mestre, maçon de Villespy, exposer la nature et le prix des réparations à faire. Une chandelle a été allumée car ces travaux ont fait l'objet d'une publication et ils sont mis aux enchères. Au départ, Bernard Mestre propose d'effectuer les travaux pour un montant de 410 livres – pour situer, en 1725, un ouvrier non qualifié gagnait environ 200 livres par an, un jardinier 400 L, un laquais 500 L, un cuisinier 900 L. La livre correspondait à environ 10 de nos euros -. A l'extinction du feu, le maçon avait consenti un rabais de 10 livres et s'engageait à faire les travaux en trois mois à compter de la signature du bail.

L'ensemble du Conseil est donc d'accord pour lui signer un bail, comme « moins disant », autorisation est aussi donnée aux consuls d'emprunter la somme nécessaire et de lever l'impôt pour couvrir l'emprunt.

Mais alors que seuls Jean Embry et Guilhaume Bac ont déjà signé, Pierre Beautes, maçon de Carlipa, « *supplie le conseil de recevoir un tiercement qu'il veut faire* », bien que la procédure des enchères publiques soit terminée, l'Intendant donne son accord pour que l'intervenant fasse une nouvelle proposition car elle est plus avantageuse pour la communauté. Effectivement, il propose d'effectuer les réparations aux mêmes conditions, pour 380 livres.

Bernard Mestre ne pouvant suivre, Pierre Beautes remporte donc le marché.

Fin du 1er acte

Acte II – Trois ou quatre cannelles ?

Le 26 décembre 1758, après-midi dans « l'hôtel de ville » (sic) de Villespy, le Conseil politique assemblé par les consuls, écoute la lecture de deux lettres relatives à la construction de la fontaine, écrites, l'une par Pagès, chanoine, le 13 décembre courant, l'autre par le syndic du diocèse, le 16 décembre. Tous deux, au nom de l'évêque Daniel Bertrand-de-Langle, demandent que l'édifice comporte une cannelle se déversant dans le jardin de l'évêque –propriété actuelle de Monsieur Salvi-.

Le Conseil est unanime pour refuser cette demande s'appuyant sur le premier devis dressé par l'Inspecteur du diocèse, paraphé par L'Intendant et conformément à la lettre de l'Evêque qui permet à la communauté, sur l'avis des officiers du diocèse, que « *le réservoir de la fontaine soit fait d'une seule pierre comme la communauté le désiroit pour son plus grand avantage* ». Le Conseil demande donc à l'entrepreneur de construire le réservoir d'une seule pierre et « *d'y placer trois cannelles, scavoir deux sur le devant et à chaque extrémité, et la troisième sur le côté a l'effet de remplir l'auge a l'uzage de l'abrevoir, le Conseil n'entendant pas qu'il soit placé aucune canelle du côté du jardin de Monseigneur l'Evêque, n'y en ayant jamais eue* ». Il ordonne donc à l'entrepreneur de s'en tenir à ce qui avait été prévu à l'origine.

Fin du 2e acte

Jean-Pierre Barès

Quoi de neuf au village

Travaux d'électricité

Au mois d'avril l'entreprise CEGELEC a procédé au renforcement électrique du hameau de Fitou. Ces travaux vont se poursuivre dans un 2e temps par le renforcement du cœur du village dès le mois de septembre, avec l'enterrement des câbles électriques et téléphoniques et la mise sous génoise des réseaux d'éclairage public. Tous ces travaux entraîneront donc dans notre agglomération quelques désagréments de stationnement et de circulation, mais ils serviront l'esthétique et le bien commun. D'avance, merci pour votre compréhension.

Les « TONY »

En préambule de la fête locale, la troupe TONY a égayé par sa prestation notre village pour une soirée. Plus d'une centaine de personnes, dont une quarantaine d'enfants de Villespy ont fait le déplacement à la salle des fêtes le mardi 23 juin dernier. Ils ont pu s'émerveiller devant des numéros très variés tels que la contorsion, l'acrobatie, des tours de magie, de la poésie, de la grâce et du rire. C'est dans la bonne humeur et avec un brin de nostalgie que les spectateurs ravis se sont quittés.

Fête locale des 26, 27 et 28 juin

Notre village était à la fête grâce à la mobilisation d'un grand nombre de nos associations en partenariat avec la Municipalité. En effet, suite à l'absence d'un Comité des Fêtes, une partie de notre population a souhaité s'unir afin de marquer ce temps fort de l'année. Seul bémol qui se devait d'être respecté, le montant de la participation de la Mairie s'élevant à 2 500 €. Grâce à la motivation, à l'énergie et aux connaissances de chacun, un programme a pu être composé avec la participation de plusieurs intervenants qui nous ont tous fait bénéficier généreusement d'un tarif préférentiel. La convivialité, la bonne humeur et le plaisir de se retrouver ont

permis la réussite de cette fête dans des lieux inhabituels mais plus chaleureux qui ont fait l'unanimité des participants. En clôture de ces festivités, c'est avec nostalgie que nous avons pu visionner un film sur « Un an à Villespy en 1992-1993 ». Film réalisé par M. et Mme HODENT et qui a permis de faire revivre un moment les anciens de notre village dont la joie de vivre faisait plaisir à voir. Merci d'avoir pu immortaliser ces souvenirs uniques !

De plus malgré un budget très restreint, la réussite a été au rendez-vous avec des bénéfices qui seront à partager entre les associations qui se sont investies. La Municipalité tient une fois encore à remercier l'Amicale Bouliste Villespynoise, la Belote Villespynoise, CAMINAM, CARVICEN, Melting Djiwidou et la Petite Plume Villespynoise pour leur implication, sans oublier tous les intervenants et nos employés municipaux toujours aussi dévoués. BRAVO et MERCI à tous, sans vous, ce projet n'aurait jamais pu voir le jour !

Bilan financier - Fête 2015 (Buvette)

Recettes	Dépenses
Pub Affiches : 200.00 €	Factures buvette : 861.24 €
Vendredi : 785.00 €	Intermarché : 78.72 €
Samedi : 849.73 €	Leader-Price : 39.46 €
TOTAL : 1 834.73€	TOTAL : 979.42 €

Bénéfice TOTAL Fête 2015 (à partager entre les associations participantes) : 855.31 €

Bilan financier - Fête 2015 (Animations)

Recettes	Dépenses
Participation prévue de la commune : 2 500 €	Animations : 2 100.00 €
	Sacem : 205.31€
	TOTAL : 2 305.31€

Différence : +194.69 €

Pour information : la location d'un compteur électrique d'une valeur de 135.00 € a été économisée.

Travaux à Villesplas

Depuis le 6 juillet et motivée par un déplacement du transformateur de Villesplas en septembre prochain, la restauration du mur de la placette du hameau ne pouvait plus attendre. C'est pourquoi, Francis et Romain se sont transformés en entrepreneurs de maçonnerie tous les matins dès 6h, sans toutefois délaisser l'entretien du village. Ce pan de mur qui autrefois faisait partie de la « bûchère » (local pour le bois de chauffage) de Madame COURONNE, comporte une voûte (peut-être un ancien four à pain ?) et une petite niche. Ce local a été racheté par la Mairie dans les années 1970 pour agrandir la voirie. Une fois le bâtiment démoli il a permis la création de la placette actuelle. Bon courage à nos deux employés qui vont restaurer tout en le consolidant un pan de notre Histoire.

Propreté du village

En cette période de vacances, de promenades et de pique-nique, mais également, suite aux incivilités dont nous vous informions dans notre dernier bulletin nous tenions à vous rappeler qu'il est interdit de déposer ou d'abandonner sur la voie publique ou dans la nature des poubelles, mégots, sacs plastiques, déjections…Il devrait désormais en coûter **450 euros** (au lieu de 150 euros). Abandonner ou déverser déchets, ordures ou objets de toute nature en dehors des emplacements désignés à cet effet constitue en effet une contravention, qui peut être constatée par des agents assermentés. Le non-respect de la réglementation en matière de collecte d'ordures, notamment des heures et des jours de collecte ou de la collecte sélective, reste puni d'une amende de **150 euros**. A bon entendeur, salut !

Examens

Cette année encore plusieurs de nos jeunes concitoyens ont réussi leurs examens de fin d'année scolaire. Nous tenons ici à les féliciter tout en les encourageant à poursuivre courageusement sur cette voie de la réussite.

5e classe sur le regroupement pédagogique

C'est à la veille des grandes vacances que la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Aude (DASEN) a informé les maires du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), le président du SGEPI et les directeurs des 3 écoles du RPI Carlipa, Cenne et Villespy de l'implantation d'un poste supplémentaire à l'école de Villespy. La création de cette 2e classe pour Villespy et 5e classe dans notre regroupement est la preuve de la croissance des effectifs de nos plus jeunes concitoyens, ce qui ne peut être que positif. Des aménagements dans les locaux de notre école vont devoir avoir lieu afin de rendre agréable dans les meilleures conditions, la rentrée pour nos élèves. C'est également avec plaisir que nous accueillerons dès la rentrée M. Olivier CANOVAS sur une des classes de CE2-CM1-CM2 en remplacement de M. Frédéric PERES qui va à l'école de Villepinte. Nous tenons à lui souhaiter la bienvenue parmi nous et remercions M. PERES pour le travail qu'il a accompli depuis deux ans à Villespy.

Avis aux amis des animaux

Madame Cécile PERLOT est à la recherche d'un nouveau pré pour ses chevaux. Contactez la mairie.

Journée citoyenne

Nous vous informons qu'une prochaine Journée Citoyenne se déroulera le samedi 3 octobre prochain. Les travaux sont à définir.

La plume des écoliers

Projet « Culture – Pays Lauragais »

Durant cette année scolaire 2014-2015, Anne Réby, artiste graveur, est venue pour nous aider à réaliser un projet en Arts Visuels à travers des contes que nous avons écrits et pour lesquels nous nous sommes inspirés de différents monuments ou lieux remarquables de Villespy : le Moulin, le Campanile, le Porche et le Lavoir.
Le projet final est la création d'un livre, intitulé « *Livre de Contes de Villespy* », que nous avons illustré à l'aide d'une presse suivant la technique de l'eau forte.
Nous avons d'abord gravé nos dessins sur des plaques de gravure qu'Anne a trempées dans de l'acide nitrique dilué. Ensuite, les plaques ont été imprimées sur la presse. Puis nous les avons encrées avec une poupée et essuyées avec de la tarlatane.
Ce projet, en collaboration avec *Pays Lauragais*, nous a appris la technique de la presse à taille-douce.

On bouge à l'école !

Au cours de l'année 2014-2015, nous avons participé à plusieurs activités sportives.
Nous avons commencé par des chorégraphies de danses. Puis nous avons joué à de nombreux jeux collectifs comme *la balle au prisonnier* par exemple.
Ensuite, un gendarme est venu une journée à l'école pour nous faire passer des épreuves théorique et pratique à vélo. Nous avons tous reçu une attestation pour notre réussite. Le champion de la classe, Clément, nous représente pour la finale de toutes les écoles à Castelnaudary.
Pour finir, nous avons passé un contrat en *course de durée* et avons clôturé cette belle année par une randonnée de Villespy jusqu'à Cenne-Monestiés avec les camarades de Carlipa.

Etat Civil

Naissances :

Julya, Claire CORRÈZE BOUCHE, née le 14 juin 2015
fille de Lionel CORRÈZE et Emilie BOUCHE

Caminam

Deux week-ends à la montagne

Pour le week-end de Pentecôte, 20 randonneurs de l'association Caminam se sont rendus dans la vallée d'Ossau, au sud de Pau.

Le samedi a été consacré au tourisme et c'est en passant par les cols de Soulor et d'Aubisque qu'ils sont arrivés à Laruns, lieu du séjour.

La randonnée du dimanche leur a permis de découvrir les lacs d'Ayous. Cette longue boucle, dont la beauté était accentuée par la neige encore présente en grande quantité, traverse de superbes paysages, avec en toile de fond le majestueux Pic du Midi d'Ossau.

Le lundi, le temps gris et pluvieux a contraint les randonneurs à rentrer à Villespy plus tôt que prévu.

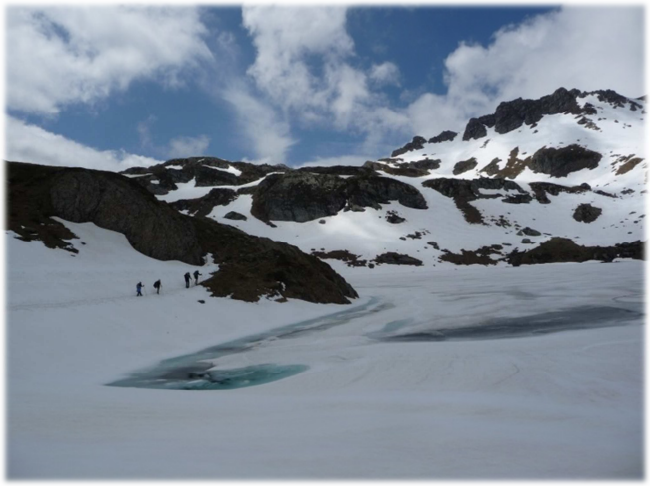

Pour le premier week-end de juillet, c'est le Canigou que plusieurs membres de Caminam ont gravi. Au départ du refuge des Mariailles, c'est par la voie de la cheminée qu'ils ont atteint le sommet, à 2784 m.

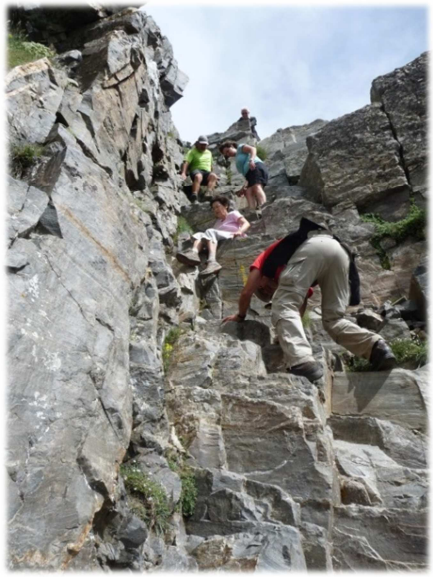

Désormais, c'est la pause estivale. Les randos reprendront en septembre.

La Petite Plume Villespynoise

la Petite Plume Villespynoise a tenu son assemblée générale le jeudi 21 mai à 18 h.

Suite au vote un nouveau bureau a été élu
Présidente : Karine Derkaoui; Vice-Présidente : Anne-Marie Corrèze Laffon ; Trésorière : Sabine Wirtzler

Afin de clôturer la soirée les membres, ainsi que leurs familles ont pu déguster les plats que chacun avait préparés.

Pour ceux qui le souhaitent les séances de badminton sont assurées pendant les vacances scolaires.

La rentrée de la saison 2015/2016 se fera le mardi le 1er septembre, à 18h
Cotisation annuelle : 5 € pour les - de 12 ans, 8 € pour les ados et 10 € pour les adultes
Fournir une attestation responsabilité civile et certificat médical.

Pour plus de renseignements,
contactez-nous au 06.13.69.94.87 ou sur petiteplumevillespynoise@outlook.fr

Le coin du bricoleur :

Fabriquer un cadran solaire

Matériel

1 rouleau de papier d'aluminium vide
Clous à tête plate - diamètre : 0,9mm - longueur : 1cm
Ruban adhésif
Légumes secs : lentilles…

1- Découper un carré dans une feuille de carton. Plus le carton est épais, plus grande sera sa résistance au vent. On peut par exemple utiliser le couvercle d'une boîte de pizza. Tracer sur le dos 2 diagonales pour trouver le centre du carré.

2- Percer un trou au centre du carré avec l'aide du bâton ou des ciseaux.

3- Placer le carton sur un terrain plat bien ensoleillé et planter le bâton bien droit directement dans la terre à travers le trou du carton qui vient d'être réalisé.

4- A chaque heure pile, tracer au feutre un petit trait qui suit l'ombre du bâton à partir du bord de la feuille de carton et inscrire le chiffre de l'heure correspondant à côté….

11h

12h

13h

15h

Conseils pour réussir votre cadran solaire

- Choisir un endroit pour positionner le cadran qui restera ensoleillé toute la journée d'observation et qui ne sera donc pas à l'ombre au bout de 2 heures !
- Pour que la marque de 12 heures se retrouve en haut et au centre du carré (comme sur une horloge classique), il est préférable de commencer le décompte des heures à partir de midi pile afin de positionner le carton pour que l'ombre tombe à l'endroit voulu.
- Pour éviter que le carton ne bouge en cours d'expérience, on peut planter des bâtons qui serviront de repères aux coins du carré.
- Pour marquer les heures, on peut utiliser un minuteur ou éventuellement les cloches d'une Eglise.

Al perron de l'ostal :

Lo camin del solelh

Seguissèm lo camin del puèg
Anam veire, anam veire,
Seguissèm lo camin del puèg
Anam veire lo solelh.
Se levar darrièr las Corbièras
Tot ragent d'aiga de la mar,
De la mar Mediterranèia
Entre Leucate e Sijan.
Mièjgjorn : caminam susents
Anam veire, anam veire,
Mièjgjorn : caminam susents
Anam veire lo solelh.
Coma una ròda dins lo cèl
Dançar d'amont las Pirenèas,
Sus la musica d'un rondèu
Barrejat d'un aire de fècas.
Davalam lo camin del brèlh
Anam veire, anam veire,
Davalam lo camin del brèlh
Anam veire lo solelh.
Amanhagar la Malapèira
Negra montanha del lop
Clinhar de l'uèlh e puèi se pèrdre
Darrièr las brancas d'un pibol.
Nos en tornam a Coffolens
Monta l'ombra, monta l'ombra
Nos en tornam a Coffolens
Monta l'ombra de la nuèit.

Claudi Marti

Le chemin du soleil

Nous suivons le chemin de la colline
Nous allons voir, nous allons voir,
Nous suivons le chemin de la colline
Nous allons voir le soleil.
Se lever derrière les Corbières
Ruisselant d'eau de mer,
De la mer Méditerranée
Entre Leucate et Sigean.
Midi : nous marchons, en sueur,
Nous allons voir, nous allons voir,
Midi : nous marchons, en sueur,
Nous allons voir le soleil.
Comme une roue dans le ciel
Danser en haut des Pyrénées,
Sur la musique d'un rondeau
Où un air de « Fècas » se mêle.
Nous descendons par le chemin du Bruelh*
Nous allons voir, nous allons voir,
Nous descendons par le chemin du Bruelh*
Nous allons voir le soleil.
Caresser la Malepère
La montagne noire du loup
Cligner de l'œil et puis se perdre
Derrière les branches d'un peuplier.
Nous revenons à Couffoulens
Monte l'ombre, monte l'ombre
Nous revenons à Couffoulens
Monte l'ombre de la nuit.

Claude Marty **taillis*

Claude MARTY est né en 1940 à Carcassonne. A la fois chanteur, poète, romancier et essayiste français de langue occitane, il est aussi instituteur. Il est l'un des premiers chanteurs engagés en langue occitane. Sa popularité née avec les évènements de Mai 1968 et tout le mouvement de retour à la terre comme « Gardarem lo Larzac » ou l'Institut d'Etudes Occitanes, reste très vivace car il est, pour beaucoup de militants occitanistes actuels, celui qui éveilla leur conscience régionaliste. Aujourd'hui en retraite de l'enseignement mais toujours impliqué dans la défense de l'occitan, il vit à Couffoulens, petit village près de Carcassonne.

Le comité de rédaction : Jean-Pierre Barès, Michèle Bastide, Karine Derkaoui, Dominique Fourquet, Suzanne Jésupret, Maryse Lala-Laffont, Pierre Sélariès,